

FICHE TECHNIQUE DE LA SALLE DES FÊTES DE MORANCÉ



La capacité d'accueil de la salle des fêtes est de **130 personnes**.

La salle des fêtes est équipée d'un hall d'entrée avec bar et frigo, une grande salle avec une scène de dimension 3,30m X 5m, d'une cuisine avec matériel de réchauffe et frigo, d'un local de rangement, WC, tables et chaises.

Selon la délibération 2025.07.54, les tarifs de prêt de la salle des fêtes sont définis comme suit :

TARIFS POUR LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES	Demi-journée / soirée du lundi 8h au vendredi 16h	Week-end du vendredi 16h au lundi 8h
HABITANTS DE MORANCÉ	100 €	400 €
ASSOCIATIONS DE MORANCÉ	Gratuit	400 € *
PARTICULIERS HORS MORANCÉ	200 €	800 €
ASSOCIATIONS HORS MORANCÉ	200 €	900 €
ENTREPRISES - SOCIÉTÉS	200 €	900 €

TARIFS DES CHARGES	ÉTÉ du 16 avril au 14 octobre	HIVER du 15 octobre au 15 avril
Week-end	86,25 €	230 €

Un dépôt de garantie de 800 € est demandé à l'état des lieux d'entrée.

Il est restitué après l'état des lieux de sortie.

* La salle des fêtes est louée gratuitement une fois par an y compris charges pour les associations ne percevant pas de cotisation de ses membres.

Elle est gratuite deux fois par an y compris charges pour la classe de l'année.